

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00001 Numéro SIREN : 799 374 707 Nom ou dénomination : 3 MA INGENIERIE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2020 sous le numéro de dépôt 3039

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/3039

Déposant :

Nom/dénomination : 3 MA INGENIERIE CONSEIL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 799 374 707

N° gestion : 2014 B 00001



Handwritten signature or mark.

3 MA INGENIERIE CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : ANGLET (64600) – 84 bis Rue Lamouly

RCS de BAYONNE N°799 374 707

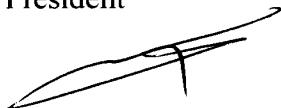
RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT (CONVENTIONS ARTICLE L 227-10)

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, le Président doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses actionnaires.

Concernant l'exercice clos au 31/12/2019, les conventions passées avec la société sont les suivantes :

- Convention liant notre société avec la société avec la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » ayant abouti à une facturation au titre des prestations de secrétariat pour un montant de 22.284 Euros.
- Convention intervenue entre notre société et la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » matérialisée par une convention de trésorerie en date du 15/01/2018, et renouvelé par tacite reconduction, fixant le montant du taux d'intérêt des sommes que les sociétés peuvent se prêter. Le taux étant appliqué le dernier jour de chaque mois sur le solde dû.
- Conventions de prestation de sous-traitance, ainsi que de location immobilière, liant notre société à la société « IDC » ayant abouti à la facturation suivante :
 - Prestation sous-traitance : 8.250 Euros
- Conventions de prestation de sous-traitance, ainsi que de location immobilière, liant notre société à la société « IGC » ayant abouti aux facturations suivantes :
 - Prestation sous-traitance : 20.745 Euros
 - Location bureau : 1.000 Euros
- Convention de location immobilière, liant notre société à la société « BAGIC » ayant abouti à la facturation suivante :
 - Location bureau du mois d'avril au mois de décembre : 13.500 Euros
- Contrat de travail liant la société et Monsieur Bernard ABAD pour une rémunération d'un montant annuel brut de 62.450 Euros.

Le Président



3 MA INGENIERIE CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : BAYONNE (64100) – Hall a – 31 Avenue de l'Aquitaine

RCS de BAYONNE N° 799 374 707

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MAI 2020

L'an deux mille vingt

Le 27 Mai à 11 H

L'Assemblée Générale de la société « 3 MA INGENIERIE CONSEIL » s'est tenue au siège social.

SONT PRESENTS :

La société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION », Actionnaire, Président, propriétaire de 990 actions
Monsieur Bernard ABAD, Actionnaire, Directeur Général, propriétaire de 10 actions

La totalité du capital étant présente, l'Assemblée Générale est déclarée compétente pour délibérer.

Quitus définitif est donné de la convocation.

L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019
- Quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce
- Pouvoirs

Diverses observations sont échangées, puis le Président met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour :

BA m
1



PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale qui se reconnaît valablement convoquée et qui donne au Président quitus de sa convocation, après lecture de son rapport sur les comptes et résultats de l'exercice social clôturé le 31 Décembre 2019, approuve dans toutes leurs parties lesdits comptes et Bilan tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Comme conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale donne au Président quitus plein entier et définitif de ses fonctions au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prenant acte de ce que les résultats de l'exercice clôturé le 31 Décembre 2019 se soldent par un Bénéfice de 111.840 Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Distribution de la somme de 60.000 Euros, soit un dividende de 60 Euros par action, attribuée, en vertu de l'article 11 des Statuts et de l'assemblée Générale du 16/10/2017, comme suit :
 - o la société « GROUPE IC » pour de 80% : 48.000 Euros
 - o Monsieur Bernard ABAD pour 20% : 12.000 Euros
- Le solde, soit la somme de 51.840 Euros, est affecté au poste « Autres réserves ».

En ce qui concerne la distribution de dividendes à une personne physique :

Ce dividende sera mis en paiement en une fois ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale rappelle qu'il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice clos le 31/12/2016 :	120.981 Euros
Exercice clos le 31/12/2017 :	97.185 Euros
Exercice clos le 31/12/2018 :	151.000 Euros

BA 17



QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de Commerce et en autorise la poursuite pour l'avenir, savoir :

- Approbation de la convention liant notre société avec la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » ayant abouti à une facturation au titre des prestations de secrétariat pour un montant de 22.284 Euros.
- Poursuite de la convention intervenue entre notre société et la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » matérialisée par une convention de trésorerie en date du 15/01/2018, et renouvelé par tacite reconduction, fixant le montant du taux d'intérêt des sommes que les sociétés peuvent se prêter. Le taux étant appliqué le dernier jour de chaque mois sur le solde dû.
- Approbation des conventions de prestation de sous-traitance, ainsi que de location immobilière, liant notre société à la société « IDC » ayant abouti à la facturation suivante :
 - o Prestation sous-traitance : 8.250 Euros
- Approbation des conventions de prestation de sous-traitance, ainsi que de location immobilière, liant notre société à la société « IGC » ayant abouti aux facturations suivantes :
 - o Prestation sous-traitance : 20.745 Euros
 - o Location bureau du mois de janvier au mois d'avril : 1.000 Euros
- Approbation de la convention de location immobilière, liant notre société à la société « BAGIC » ayant abouti à la facturation suivante :
 - o Location bureau du mois d'avril au mois de décembre : 13.500 Euros
- Approbation du maintien du contrat de travail liant la société et Monsieur Bernard ABAD. La rémunération d'un montant de 62.450 Euros reste donc entièrement soumise aux cotisations ASSEDIC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte que la rémunération du Président, fixée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 Juillet 2019, s'est élevée à 25.000 Euros pour l'année.

L'ensemble des cotisations sociales sont à la charge de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

BA

m

3



SIXIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 H 30.



BA

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2019 ③	Net 31/12/2018 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement			CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 597	AG 2 825	6 772	
Fonds commercial (1)	AH	15 000	AI	15 000	15 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	24 177	AU 5 186	18 990	647
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	20	CV	20	20
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	48 793	BK 8 011	40 782	15 667
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	150 591	BY 8 450	142 141	118 382
Autres créances (3)	BZ	10 916	CA	10 916	5 250
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	154 403	CG	154 403	151 420
Charges constatées d'avance (3)	CH	728	CI	728	9 767
TOTAL III	CJ	316 638	CK 8 450	308 188	284 818
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	365 431	IA 16 461	348 970	300 485
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

			Net	31/12/2019	Net	31/12/2018
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	1 000	DA	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
Ecart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	100	100	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	347		
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	111 840	151 347	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	113 287	152 447	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP	4 000	4 000	
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR	4 000	4 000	
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	70	71	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	444		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	57 686	38 547	
Dettes fiscales et sociales			DY	130 476	99 926	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	43 006	5 494	
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	231 682	144 038	
Ecart de conversion passif		V	ED			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE	348 970	300 485	

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	231 682	144 038
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2018
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	560 204	FH		FI	560 204
Chiffre d'affaires nets	FJ	560 204	FK		FL	560 204
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	1 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	2 000
Autres produits (1) (11)					FQ	3
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	562 207
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	152 778
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	2 750
Salaires et traitements					FY	191 662
Charges sociales (10)					FZ	55 005
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	4 012
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	2 850
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 000
Autres charges (12)					GE	2 515
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	413 572
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	148 634
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	46
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	46
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	46
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	148 635



Handwritten signature/initials.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

										31/12/2019		31/12/2018	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
Produits exceptionnels sur opérations en capital										HB			
Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	185		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										HF			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	185		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-185		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	36 610		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	562 207	523 109	
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	450 367	371 762	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)										HN	111 840	151 347	
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
(2)	- Produits de locations immobilières									HY			
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
(3)	- Crédit-bail mobilier									HP			
	- Crédit-bail immobilier									HQ			
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH	185		
(5)	- Produits concernant les entreprises liées									IJ			
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées									IK			
(6 bis)	Dont :	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)							HX				
		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC				
(6 ter)		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD				
(9)	- Transferts de charges									A1			
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2			
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives				A6		obligatoires	A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
REGUL CHARGES SOCIALES										185			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs									Charges antérieures		Produits antérieurs	
REGUL CHARGES SOCIALES										185			



Handwritten signature/initials.

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations		
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	16 397	KE		KF	8 200
Immobilisations corporelles								
Terrains			KG		KH		KI	
	- Sur sol propre (dont composants)	L9	KJ		KK		KL	
Constructions :	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KM		KN		KO	
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KP		KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillages industriels (dont composants)		M3	KS		KT		KU	
	- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KV		KW		KX	8 208
Autres immos. corporelles :	- Matériel de transport		KY		KZ		LA	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	3 250	LC		LD	12 719
	- Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
Avances et acomptes			LK		LL		LM	
TOTAL III		LN		3 250	LO		LP	20 927
Immobilisations financières								
Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
Autres participations			8U	20	8V		8W	
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	
TOTAL IV		LQ		20	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG		19 666	ØH		ØJ	29 127

CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
		Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	24 597	1X
Immobilisations corporelles							
Terrains			1P	LX	LY	LZ	
	- Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
Constructions :	- Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS	MG	MH	MI	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			IT	MJ	MK	ML	
	- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IU	MM	MN	8 208	MO
Autres immos. corporelles :	- Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	15 969	MU
	- Emballages récupérables et divers		IX	MV	MW	MX	
Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF	
TOTAL III		IY		NG	NH	24 177	NI
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW	
Autres participations			1Ø	ØX	ØY	20	ØZ
Autres titres immobilisés			11	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			12	2E	2F	2G	
TOTAL IV		13		NJ	NK	20	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	ØL	48 793	ØM

5 bis **TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 397	PF	1 428	PG		PH	2 825
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
- sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
- sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
Constructions : - installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
- installations générales, agencements aménagements divers		QD		QE	625	QF		QG	625
Autres immobilisations corporelles : - matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
- matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 603	QM	1 959	QN		QO	4 562
- emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU		2 603	QV	2 583	QW		QX	5 186
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ON		4 000	OP	4 012	OQ		OR	8 011

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ❶		Colonne ❷		Colonnes ❸		Colonne ❹		Colonne ❺		Colonne ❻			
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
C o n s t r u	- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
A u t i m m o c o r p	- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)														
NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY		Total général non ventilé (NW - NY)			NZ				

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR



T/C

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant à la fin de l'exercice				
		①	②	③	④				
Provisions réglementées									
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC				
Provisions pour investissement	3U		TD	TE	TF				
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V		TG	TH	TI				
Amortissements dérogatoires (2)	3X		TM	TN	TO				
Provisions pour prêts d'installation	U		IK	IL	IM				
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y		TP	TQ	TR				
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU				
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6				
Provisions pour risques et charges									
- Litiges	4A	4 000	4B	6 000	4C	6 000	4D	4 000	
- Garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
- Pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
- Amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
- Pertes de change	4T		4U		4V		4W		
Provisions pour : - Pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
- Impôts (à détailler)	5B		5C		5D		5E		
- Renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K		
- Gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z	4 000	TV	6 000	TW	6 000	TX	4 000	
Provisions pour dépréciations									
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A	6B	6C	6D				
	- Corporelles	6E	6F	6G	6H				
	- Titres mis en évidence	02	03	04	05				
	- Titres de participation	9U	9V	9W	9X				
	- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09				
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S					
Sur comptes clients	6T	5 600	6U	8 450	6V	5 600	6W	8 450	
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X		6Y	6Z	7A				
TOTAL III	7B	5 600	TY	8 450	TZ	5 600	UA	8 450	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	9 600	UB	14 450	UC	11 600	UD	12 450
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation		UE	14 450	UF	11 600			
	- Financières		UG		UH				
	- Exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

IO



Handwritten signature/initials

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
Prêts (1) (2)	UP		UR		US
Autres immobilisations financières	UT		UV		UW
Clients douteux ou litigieux	VA		10 140	10 140	
Autres créances clients	UX		140 451	140 451	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO		ZI		
Prêtés ou remis en garantie					
Personnel et comptes rattachés	UY				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
- Impôts sur les bénéfices	VM				
Etat et autres collectivités publiques :					
- Taxe sur la valeur ajoutée	VB		8 871	8 871	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
- Divers	VP				
Groupe et associés (2)	VC		2 045	2 045	
Débiteurs divers	VR				
Charges constatées d'avance	VS		728	728	
TOTAL	VT		162 235	162 235	
Renvois :					
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD				
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an - 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	70	70		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	57 686	57 686		
Personnel et comptes rattachés	8C	58 774	58 774		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	20 626	20 626		
- Impôts sur les bénéfices	8E	14 354	14 354		
Etat et autres collectivités publiques :					
- Taxe sur la valeur ajoutée	VW	34 598	34 598		
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	2 124	2 124		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	444	444		
Autres dettes	8K	43 006	43 006		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	231 682	231 682		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)	VL	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				



T/C

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS										31/12/2019	
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	111 840
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE						
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	XE					
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WJ	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	XW					
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)			XZ						
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôt sur les sociétés										I7	36 610
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. (à détailler) DONT : - Intérêts excédentaires	SU	Zones d'entreprises			SW						
- Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art 209C)	SX	Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8	WQ					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	148 450
II - DÉDUCTIONS										Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
- Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales											
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation										2A	XA
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations											
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société d'investissements immobiliers cotée		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF			
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)		XC				
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)					PP				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses (à détailler)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI	148 450
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	148 450
										XO	



T/C



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits :	- restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K 4	
	- imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058 A)	K 5	
	- reportables (différence K4-K5)	K 6	
	- de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	
II - INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	16 570
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis A1, 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges			
TOTAL		8X	8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL		9D	9E
Charges à payer			
TOTAL		9K	9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		



11

II TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	151 347	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	347
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	151 000
			Autres répartitions	ZF	
TOTAL I	0F	151 347	Report à nouveau	ZG	
			TOTAL II	ZH	151 347

Renseignements divers				31/12/2019	31/12/2018
Engagements					
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7			YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
Détail des postes					
- Sous-traitance			YT	80 991	106 097
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) J8		14 500	XQ	14 500	3 000
Autres achats et charges externes :					
- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	5 525	5 634
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES			ST	51 762	41 237
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052			ZJ	152 778	155 968
Impôts et taxes :					
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	1 798	1 789
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS			9Z	952	-2 081
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052			YX	2 750	-292
TVA					
Montant de la TVA collectée			YY	112 663	106 329
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	22 511	28 820
Divers					
Montant brut des salaires			0B	156 440	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	1.32 %	1.47 %
Numéro de centre de gestion agréé XP					
Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR		Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		
Régime de groupe					
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL	
		Plus-values à 19 % JM		Imputations JC	
Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO	
		Plus-values à 19 % JP		Imputations JF	
		Sté mère/filiale ? JH		N° SIRET société mère JJ	



Handwritten signature/initials.

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑥	⑦	⑧	⑨				⑩
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%



Handwritten signature/initials.

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL I					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐		Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés) ☐			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					



⑭ SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						



Handwritten signature/initials.

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS align="center">4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS align="center">5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	



Handwritten signature or initials.

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	5
dont apprentis	YF	1
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	5

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - Chiffre d'affaire de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	560 204
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	560 204

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	3

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	138 278
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 515
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	140 793

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	419 413
-----------------------------	-------------------------------------	----	----------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	SA	419 413
---	----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,
veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	560 204	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	5	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	du	01/01/2019	au 31/12/2019
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.



Handwritten signature/initials.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

N° SIREN	799374707
Dénomination de l'entreprise	3MA INGENIERIE CONSEIL SAS
- N°, Type et nom de voie	31 AVENUE DE L'AOUITAINE
Adresse : - Code postal	64100
- Ville	BAYONNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	990
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	10

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SARL	Dénomination	GROUPE IC		
N° SIREN (si société établie en France)	489292557	% de détention	99.00	Nb de parts ou d'actions	990
Adresse :	N° et Voie 84 B RUE LAMOULY			<u>Pays</u>	FR
	Code postal 64600	Commune	ANGLET		

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Nom patronymique / Prénom			
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date	N° Département	<u>Pays</u>	
	Commune			
Adresse :	N° et Voie		<u>Pays</u>	
	Code postal	Commune		



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Copie certifiée conforme
CD / 18/06/2020 14:15:13
N° de dépôt - 2020/3039 / 799374707

✓✓

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2019

A . Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination	SAS 3MA INGENIERIE CONSEIL SAS		
Complément de dénomination			
N° SIREN	799374707		
N° de Téléphone			
Adresse Mail			
Adresse	- N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville		
	31 AVENUE DE L'AOUTAINE HALL A 64100 BAYONNE		
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	7112B
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
B . Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
C . Régime Fiscal			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D . Périodes			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2019		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2019		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2018		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E . Monnaie			
Code monnaie	EUR		



DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2019

Charges à payer	Montant
408100	152
40810095	1 988
408101	72
408103	8 566
408104	1 440



DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2019

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
486			458		
486007			170		
48601499			100		



Philippe MAYERAU CASAMAYOU

Avocat au barreau de Bayonne

Bayonne, le 17 Juin 2020

18 JUIN 2020

Greffé du Tribunal de Commerce de
BAYONNE

1 Avenue Marie Anne de Neubourg
64100 – BAYONNE

Réf : 3 MA INGENIERIE CONSEIL
RCS de BAYONNE N°799 374 707

Monsieur le Greffier,

Vous voudrez bien trouver ci-joint le dossier d'approbation des comptes de la société visée en référence, pour l'exercice clos au 31/12/2019.

Liste des pièces jointes :

- PV d'Assemblée Générale
- Rapport spécial sur les conventions
- Liasse fiscale

Concernant les frais de dépôt, merci de bien vouloir prélever la somme de 45,80 € sur notre compte ouvert auprès de votre Greffe.

Merci de m'en adresser le récépissé de dépôt ainsi que votre facture.

D'avance je vous en remercie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, à l'assurance de ma parfaite considération.

Ph. MAYERAU



Téléphone : 00 33 (0)5 33 47 97 71 / Télécopie : 00 33 (0)5 35 46 81 68 / mayerau@neuf.fr
1, Rue Pierre Rectoran - 64100 BAYONNE.